

INTERPELLATION n° 780

Jura-Eole un projet intéressant qui mérite urgence et information !

De nos jours et dans les défis que nous impose notre avenir, investir dans les énergies renouvelables est indéniablement souhaitable afin de réduire notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles et pour respecter nos engagements en matière de protection du climat. Il s'agit aussi, dans une société capitaliste comme la nôtre, de rentabilité et l'économie privée l'a bien compris. Ces nouvelles économies ont fleuri un peu partout et l'industrie privée a fait des investissements colossaux en la matière ces dernières années. Selon le programme des Nations Unies pour l'Environnement, ces derniers ont passé de 30 milliards en 2004 à plus de 140 milliards en 2007, et les prévisions pour 2012 sont d'environ 450 milliards.

Le canton du Jura possède sur son territoire des sites très favorables pour ce genre d'exploitation surtout lié à l'énergie éolienne. Cette particularité n'a pas échappé aux investisseurs privés extérieurs au canton, voire à la Suisse, qui ont déjà pris en main les sites éoliens à fort potentiels du canton pour se les approprier et faire de juteux profits, souvent malheureusement sur le dos des consommateurs qui eux ont vue sur ces engins dont la beauté est uniquement subjective et mais peuvent provoquer des nuisances objectives.

Le groupe socialiste est très préoccupé par cette appropriation d'un bien commun précieux et rentable par des intérêts privés dont le profit est distribué ailleurs. C'est pourquoi le groupe socialiste est favorable à la possibilité de fédérer et de créer, avec l'aide des distributeurs d'électricité régionaux, voire interrégionaux, une société qui permettrait de gérer la production jurassienne d'énergie éolienne. Nous soutenons donc le projet appelé Jura-Eole et souhaitons qu'il soit réalisé avec la plus grande attention et dans l'urgence.

Cette démarche a déjà été entreprise avec succès en Valais avec la création de la société RhôneEole SA par cinq communes de 500 à 16'000 habitants, comptabilisant ensemble moins de 20'000 citoyens. Elles se sont associées à leurs compagnies régionales de distribution et aux services industriels de Lausanne, ce qui leur a déjà permis de construire deux éoliennes, dont l'une est l'une des plus puissantes du pays.

Dans le canton de Neuchâtel, le projet de Neuchéole est en cours de réalisation. Il s'agit de dire que si toutes les communes ou le canton participaient au financement d'une telle société, le capital de la SA permettrait de financer des parcs éoliens sur les sites prioritaires.

Si le canton du Jura allait dans le sens d'une telle entreprise, celle-ci garantirait une plus grande sécurité d'approvisionnement d'énergie propre, des prix plus bas pour les consommatrices et consommateurs et un meilleur respect des engagements de développement durable inscrit dans notre Constitution. Qui plus est, elle limiterait la dispersion d'éolienne sur toutes nos crêtes et nous rendrait souverains de ces exploitations énergétiques. Nous demandons au gouvernement l'urgence dans ce dossier, car la mise en consultation de projets éoliens est déjà bientôt terminée dans certaines communes et les investisseurs privé et externe au canton ont déjà pu réaliser certains projets notamment à St-Brais ou au Peuchapatte qui font partie de ces zones prioritaires. Il faut donc agir vite, si nous voulons conserver une certaine souveraineté énergétique et pouvoir espérer garder une partie des bénéfices de ces énergies propres dans notre réseau ou dans notre région. Or rassembler les communes et les convaincre d'investir ensemble ne se fera pas du jour au lendemain, nous en avons fait l'amère expérience avec la loi sur l'eau dernièrement. Qui plus est, l'Etat jurassien a pris un retard conséquent concernant cette manière de faire. Aujourd'hui, il doit, sans plus attendre, faire avancer ce dossier et y mettre les moyens matériels et humains afin d'être le plus rapide possible. Nous n'avons plus de temps à perdre pour diminuer la vente de nos biens communs et naturels à des investisseurs extérieurs qui revendent leurs profits ailleurs.

Afin que notre canton puisse être en mesure d'offrir à la population une sécurité d'approvisionnement accrue sans le nucléaire et une plus grande stabilité des prix, nous appelons de nos vœux la création d'une entité cantonale pour l'exploitation de l'énergie éolienne, qui sera appelée, comme le projet le veut : Jura-Eole.

Or, il est déjà entendu que Neuchâtel va faire cavalier seul dans ce dossier et c'est bien dommage. Le canton du Jura s'est toute fois approché du Jura Bernois dans ce dossier. On nous dit aussi que ce projet pourrait voir le jour dès 2012 et nous nous en réjouissons.

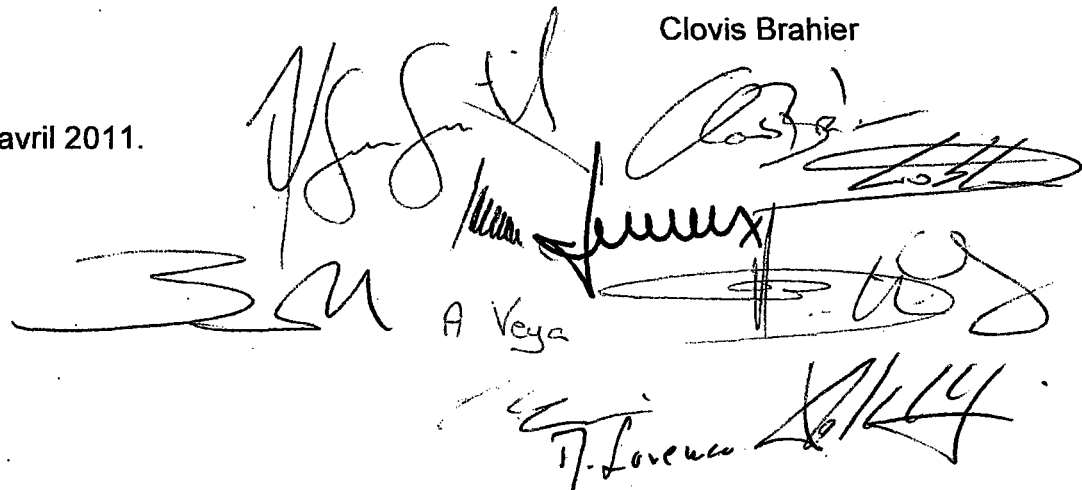
Ce projet reste tout fois assez flou pour les Députés jurassiens et nous n'avons encore reçu aucun message concernant les buts de ce projet ou nous informant des grandes lignes de son avancé.

**C'est pourquoi nous demandons au gouvernement :**

- d'informer rapidement et directement le Parlement de ce projet et de l'avance de ce dernier de manière générale lors d'une prochaine séance plénière du Parlement.
- de nous donner l'étude qui est terminée concernant ce projet de manière détaillée afin que les parlementaires puissent être informés de ce sujet.
- de nous rendre compte des prévisions des parts publiques et privées concernant le financement de ce projet d'entreprise.

Delémont, le 27 avril 2011.

Clovis Brahier



A. Vega

St. Lorenzen